Montpellier : la police se dit impuissante face aux délits de ces mineurs étrangers

02/11/2018 à 13h25

Les mineurs non accompagnés (MNA) sont interpellés après une agression puis placés en garde à vue pour être renvoyés dans leur centre d'hébergement. Les services de police ne cachent plus leur sentiment d'impuissance face à ces mineurs.
"Il n'y a pas un jour sans que l'on ait affaire à des MNA (mineurs non accompagnés, NDLR) impliqués dans des actes de délinquance. Un phénomène très prégnant dans le centre-ville", remarque une source policière. Impliqués dans des vols à l'arraché de bijou, de téléphone portable, parfois avec violence (voire sous la menace d'un couteau) et même dans des cambriolages. Recrutés aussi comme petites mains pour la vente de drogue ou de cigarettes de contrebande.

Sentiment d'impuissance

Le phénomène n'est cependant pas quantifié. Les services de police ne cachent plus leur sentiment d'impuissance face à ces mineurs, souvent hébergés en hôtel, interpellés la nuit après des agressions, puis placés en garde à vue mais renvoyés quelques heures plus tard vers les mêmes hébergements sans plus de contraintes. Du fait de leur statut de mineur, soumis à l'ordonnance de 1945.

Depuis deux ans, les services de police tirent la sonnette d'alarme sur la multiplication des infractions du fait de ces jeunes livrés à eux-mêmes, qui débarquent en continu dans

l’Hérault via des réseaux de passeurs. Notamment depuis le Maroc ou l’Albanie.

www.midilibre.fr

(Merci à Gallo)